

Gestion du Myriophylle du Brésil dans le marais de Chicheboville-Bellengreville (14)

Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie (CEN-BN)

- Association loi 1901 agréée protection de l'environnement, dont le siège est situé à Hérouville-Saint-Clair (Calvados), membre de la fédération des conservatoires d'espaces naturels.
- Le CEN Basse-Normandie œuvre pour la préservation du patrimoine naturel bas-normand via quatre grands principes : connaître, protéger, gérer et valoriser. Depuis 20 ans, il met ses connaissances et son expérience en matière de gestion des espaces naturels au service des propriétaires privés ou publics pour protéger la faune et la flore des habitats naturels remarquables de la région. Fédératif, il travaille en collaboration avec l'ensemble du tissu associatif de la région.
- Ses actions couvrent l'ensemble des trois départements de la région sur quatre grands types de milieux : coteaux calcaires, prairies humides et marais, anciennes carrières et cavités à chiroptères. Le CEN-BN gère au total 985 hectares répartis sur 108 sites.
- **Contact – France Mercier - f.mercier@cen-bn.fr**

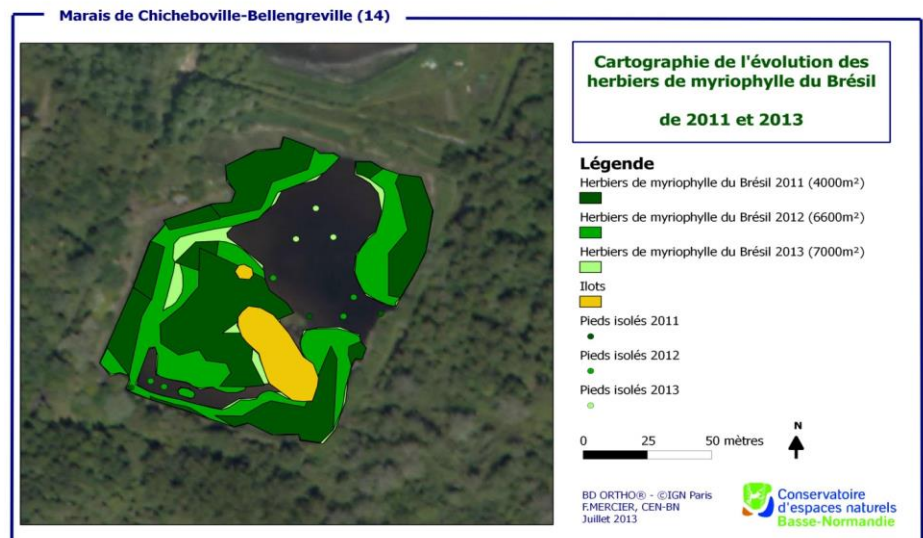
Site d'intervention

Le marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville s'étend sur 150 hectares localisés à une dizaine de kilomètres au sud-est de Caen. D'une grande richesse biologique, il héberge des habitats terrestres et aquatiques remarquables ainsi que de nombreuses espèces rares et protégées. Il fait l'objet de plusieurs démarches de conservation :

- **ZNIEFF de type 1**;
- **Site Natura 2000** n° FR2500094 « marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville »;
- **ENS du département du Calvados** d'intérêt local;
- **Sites du CEN de Basse-Normandie** (19 ha sont gérés par le CEN, à savoir, des parcelles dont le CEN est propriétaire, quelques parcelles privées et l'ensemble des propriétés de la commune de Chicheboville).

Le CEN Basse-Normandie s'implique dans la gestion du marais depuis les années 2000 (propriétaire à partir de 2000 et opérateur Natura 2000 depuis 2004).

Le Myriophylle du Brésil a été **découvert dans le marais de Chicheboville-Bellengreville en 2011** par le Conservatoire Botanique National de Brest, sur des parcelles privées, devenues communales en 2012. Depuis sa découverte, le CEN-BN a effectué plusieurs cartographies et actions de gestion, en accord avec les différents propriétaires.



Nuisances et enjeux



Plan d'eau colonisé par le myriophylle du Brésil - printemps 2013 -

• Impacts sur la biodiversité

Le développement du Myriophylle du Brésil menace à court et moyen terme l'habitat d'intérêt communautaire «plans d'eau eutrophes avec végétations enracinées avec ou sans feuilles flottantes», déjà jugé en mauvais état de conservation. Le maintien de la vie aquatique (herbiers de characées, faune aquatique...) associée à l'étang est compromis également par la présence du Myriophylle du Brésil.

• Risque de dissémination par le réseau hydrographique

Situé au cœur du marais, le plan d'eau colonisé est relié au réseau de fossés du marais. Ainsi d'autres mares et étangs pourraient être aisément touchés, la dissémination de l'espèce étant possible dans tout le marais, via cet important réseau de fossés.

Expérimentations menées sur la parcelle

• 2011 : Découverte de l'espèce dans la parcelle privée.

Cartographie : 4000 m² soit 40 % de la surface du plan d'eau envahi par le Myriophylle du Brésil.

Pose de filtres aux entrées et sorties d'eau pour prévenir toute dissémination de l'espèce hors de la parcelle.

Chantier-bénévole d'arrachage manuel sur 2 jours (équipe du CEN-BN, propriétaires et bénévoles)

370 m² d'herbiers arrachés, stockés sur place sur bâche puis incinérés.

• 2012 : Accompagnement de la commune pour l'acquisition de la parcelle, à l'aide de financements publics (Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), Conseil Général du Calvados).

Cartographie : 6600 m² d'herbiers de Myriophylle du Brésil sur le plan d'eau, soit environ 70 % de sa superficie.

Absence de gestion du Myriophylle du Brésil due au changement de propriétaire de la parcelle.

• 2013 : Cartographie : 7000 m² d'herbiers

Chantier d'arrachage mécanique

Financeurs du chantier : AESN, CG14 et DREAL-BN

- Déroulement du chantier :
- Dégagement des berges du plan d'eau pour faciliter l'accès aux engins
- Pose de filtres aux entrées et sorties d'eau et nettoyage régulier
- Arrachage mécanique des herbiers depuis les berges avec une pelle mécanique 24 tonnes
- Arrachage mécanique des herbiers de pleine eau depuis une barge
- Finition en arrachage manuel (équipe de 4 personnes, avec barques et épuisettes pour récupérer les boutures flottantes et les pieds isolés)
- Creusement d'une fosse sur la berge protégée par un géotextile pour le stockage et le ressuyage des herbiers
- Exportation hors site avec benne imperméable jusqu'aux parcelles agricoles sèches, pour une valorisation agricole des herbiers arrachés



©F.Thinzilal



©F.Nimal



©F.Mercier

Résultats

• Arrachage manuel de 2011 :

Le chantier-bénévole d'arrachage manuel en 2011 a été mené afin d'estimer le temps nécessaire quant à la gestion du Myriophylle du Brésil sur la parcelle. Ainsi, en 96 heures cumulées d'arrachage manuel (8 personnes pendant 2 jours), 370 m² d'herbiers ont été arrachés, représentant à peine 1/10^{ème} de la superficie totale de Myriophylle du Brésil présent sur le plan d'eau.

Le suivi de 2012 a permis de constater que la totalité de la surface arrachée à l'automne 2011 était à nouveau recouverte d'herbiers de Myriophylle du Brésil. Au vu de l'envergure du foyer et la nécessité de traiter l'ensemble de la station pour espérer des résultats probants, seul l'arrachage mécanique semblait envisageable.

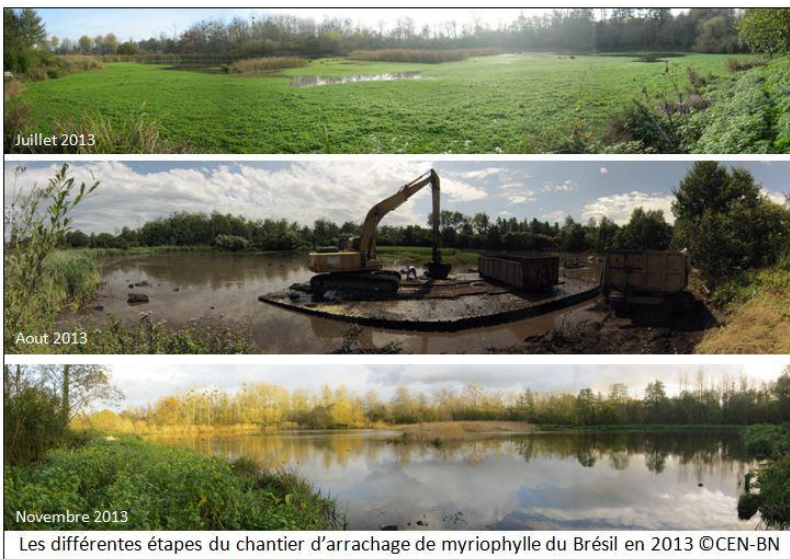
• Chantier mécanique en 2013 :

L'opération d'arrachage mécanique, avec création d'un godet spécifique pour l'arrachage d'herbiers aquatiques (godet de curage classique sur lequel est soudée une série de « griffes ») a donné des résultats qui semblent probants, la repousse des herbiers après arrachage ayant été très faible.

La finition manuelle est une action qui semble incontournable, afin de minimiser le taux de repousse l'année suivante. Cette action a également permis de gérer des zones non traitées par la pelle mécanique, à savoir l'îlot central du plan d'eau et la roselière bordant une partie de l'étang.

Les parcelles agricoles sèches qui ont accueillis les herbiers de Myriophylle du Brésil ont fait l'objet de suivis réguliers. A ce jour, aucune repousse n'a été constatée.

A l'automne, 2 journées d'arrachage manuel ont été menées par l'équipe du CEN-BN pour limiter la repousse automnale et ainsi réduire les quantités en 2014. Seuls 400 l ont été récoltés.



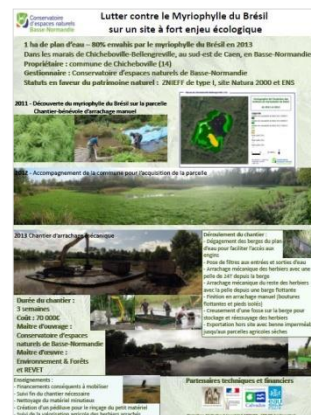
Sensibilisation et prévention

• Communication durant le chantier :

- Mise en place d'un panneau à l'entrée de la parcelle pour présenter les travaux et sensibiliser à la problématique des espèces invasives.
- Informations et sensibilisation auprès des usagers du chemin et voisins de la parcelle (chasseurs) et de l'agriculteur récupérant les herbiers sur ses parcelles
- Visite de terrain par les financeurs et les élus locaux

• **Edition d'un poster** sur la gestion du Myriophylle du Brésil menée sur le site, présenté lors du séminaire des CEN en Bourgogne en novembre 2013, ainsi qu'aux élus locaux, financeurs et partenaires

• **Articles de presse** (post-chantier) dans la presse locale



Bilan

Le CEN-BN est globalement très satisfait de l'intervention réalisée aux résultats très encourageants.

Le chantier d'arrachage mécanique a permis de mener une opération d'envergure innovante pour la Basse-Normandie, et ainsi de gérer la plus importante station de Myriophylle du Brésil connue en région. Le CEN-BN a été satisfait du sérieux du prestataire et du soin qui a été pris pour éviter la dispersion de l'espèce. En outre, malgré l'arrachage mécanique, des herbiers d'espèces aquatiques indigènes ont pu être conservés dans l'étang. Ces herbiers naturels se sont depuis étendus et ainsi peuvent faire concurrence au Myriophylle du Brésil, à condition que les opérations de lutte ne soient poursuivies...

Plusieurs **enseignements ont été tirés de ces actions** :

- Financements difficiles à obtenir (70 000 € TTC pour l'arrachage mécanique seul, hors frais de fonctionnement pour le suivi de chantier réalisé par le CEN-BN)
- Nécessités :
 - cahier des charges précis
 - suivi quotidien du chantier
 - nettoyage minutieux du matériel, dont un pédiluve pour le rinçage du petit matériel
- Suivi régulier de la valorisation agricole des herbiers arrachés



Vue aérienne post-chantier de la parcelle initialement envahie par le Myriophylle du Brésil, automne 2013

Perspectives

Afin de tenter d'éradiquer le Myriophylle du Brésil du site, il est nécessaire de poursuivre des arrachages manuels répétés.

En 2014, sous réserve d'obtention des financements, un nouveau chantier devrait être mené sur cette parcelle. Un arrachage manuel par une association d'insertion est envisagé. Un forfait de 2 jours mensuels d'arrachage durant 6 mois a été indiqué dans le cahier des charges, avec stockage des herbiers de Myriophylle du Brésil sur géotextile puis exportation sur les mêmes parcelles agricoles sèches qu'en 2013.



Plan d'eau en avril 2014, avec herbiers de characées ©F. Mercier

En savoir plus...



Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie (CEN-BN)

France MERCIER, coordinatrice du programme régional d'actions sur les espèces invasives de Basse-Normandie

f.mercier@cen-bn.fr - 02.31.53.01.05 - www.cen-bn.fr